

INFO → ÉNERGIE
en BRETAGNE



PAPIER - ELECTRICITE - CHAUFFAGE ET CLIMATISATION
TRANSPORTS - DECHETS - EAU - CHOIX DES PRODUITS
EVENEMENTS - ECOWATT

Membre du réseau rénovation info service



EMPLOYÉS, EMPLOYEURS, LES ECO GESTES AU BUREAU



Rassemblons nos **énergies!**

WWW.PLAN-ECO-ENERGIE-BRETAGNE.FR



Sommaire

- Le papier.....page 5
- L'électricité.....page 7
- Chauffage et climatisation.....page 10
- Transports.....page 12
- Les déchets.....page 15
- L'eau.....page 17
- Le choix des produits.....page 18
- Les événements.....page 21
- Info Ecowatt.....page 22
- Des Espaces Info-Energie pour vous informer.....page 23
- Carte des Espaces Info Energie bretons.....page 24



Un français passe environ 40 % de son temps journalier au travail, en tenant compte des durées de trajets depuis son domicile. Afin de réduire son impact sur l'environnement, comme à la maison, chacun doit être aussi éco-responsable au bureau.

Les activités de bureaux représentent **19 millions d'emplois** en France et sont source des plus fortes consommations d'énergie au sein du secteur tertiaire, au 2^{ème} rang après les transports (Chiffres clés du bâtiment 2010).

Soyons donc vigilants sur nos comportements au bureau : déplacements, consommation d'énergie (électricité, chauffage, climatisation...), consommation de biens (papier, eau...).





➤ Tout au long de ce guide, vous trouverez des conseils et astuces pour réguler vos consommations d'énergie et de biens afin de limiter les impacts environnementaux au bureau.

Soyons conscients de nos impacts

• Papier

75 kg par employé et par an,

• Electricité

Plus de 30 % des consommations d'énergies des activités de bureau,

• Chauffage et climatisation

54 % de l'énergie est consommée sur le lieu de travail,

• Transports

30 % des trajets routiers se font du domicile au lieu de travail,

• Déchets

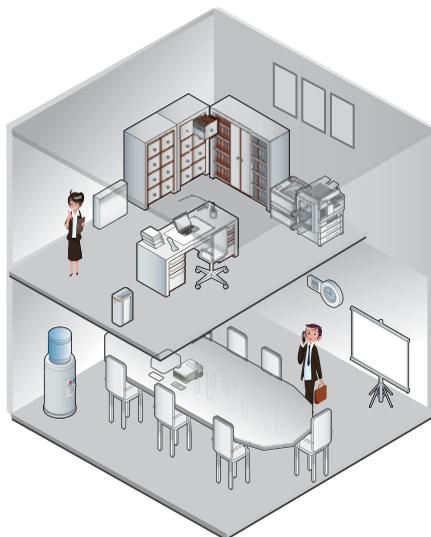
Environ 100 kg par employé et par an,

• Eau

5 m³ par employé et par an,

• Biens et services

20 % des humains consomment plus de 80 % des ressources de la planète.



Les calculs estimés pour les économies d'énergie et les économies financières de certaines actions sont basés sur les références suivantes :

- prix du Kwh électrique : 0,11 € le KWh.
- prix du m³ d'eau : 3 € le m³.

➤ Le papier

Un employé de bureau consomme 75 kg de papier par an, ou 30 ramettes de 500 feuilles soit l'équivalent de deux arbres.

Limiter les impressions

- Je distingue les parties de documents qui m'intéressent, surtout dans le cas de documents volumineux.
- Je propose une seule copie papier avec une liste de distribution au lieu d'imprimer un exemplaire par personne.
- Je sélectionne les options d'impressions : recto verso, noir et blanc, 2 pages par feuille.

Exploiter l'ordinateur

- J'utilise les fonctionnalités des logiciels : ceux-ci intègrent des options qui visent à améliorer la lisibilité des documents, et à ajouter commentaires et corrections sur le document initial.
- Je fais circuler les documents par mail, dossiers partagés, etc., en intégrant la mention « Merci de n'imprimer ce message que si nécessaire ».
- J'archive sur serveur, disque dur externe, etc.

Réutiliser le papier

- Je conserve les versos vierges des anciens documents pour de nouvelles impressions ou comme feuilles de brouillon.
- J'utilise du papier recyclé : la fabrication de celui-ci utilise 20 fois moins de bois, 100 fois moins d'eau et 3 fois moins d'énergie.

Paramétrer les appareils

- Je configure mon imprimante personnelle pour systématiser les options économiques.
- Je vérifie les paramètres des matériels en commun (copieurs, fax, etc.) avant de lancer les tâches.





POUR ALLER PLUS LOIN

Je limite les outils de présentation officielle : l'emploi de reliures et papiers particuliers doit être réservé aux documents qui le nécessitent réellement.

Je privilégie les consommables réutilisables :

- Je n'agrafe pas systématiquement, mais j'utilise plutôt un trombone ou une pince.
- Je me sers d'enveloppes à utilisations multiples pour les courriers internes.

IL SUFFIT D'ADOPTER QUELQUES BONS RÉFLEXES POUR RÉDUIRE NOTRE IMPACT.



Les chemises, classeurs et diverses pochettes sont également à usages multiples ! Veillez à ne jeter que ce qui n'est plus utilisable, et à ne commander que ce qui est vraiment nécessaire !

ET POUR L'ENTREPRISE

- Je réduis les abonnements de journaux papiers au strict minimum, en les revalidant régulièrement.
- Je demande à ne plus recevoir les sollicitations régulières qui ne sont pas nécessaires (publicités, invitations, etc.)
- Je range les ramettes de papier neuf loin des regards pour éviter l'idée de ressources illimitées.
- Je mets en place une corbeille de brouillons à côté de chaque photocopieur pour inciter le personnel à y déposer et récupérer les feuilles imprimées sur une face.



L'électricité

La consommation d'électricité représente le tiers des consommations d'énergies des activités de bureau. Compte tenu de la multiplication des outils informatiques, elle ne cesse d'augmenter.

Ordinateur

Je mets en veille mon écran en paramétrant un assombrissement d'écran au lieu d'une animation colorée, je réalise 15 % d'économie. Et au-delà de 15 minutes, je préfère éteindre le moniteur.

J'éteins l'unité centrale selon deux modes de veilles adaptées à la durée d'absence.

- **Pour des interruptions de courte durée** (appel téléphonique, pause-café, etc.), j'utilise la veille simple qui met l'ordinateur en « sommeil », tout en maintenant l'alimentation de la majorité des circuits.
- **Pour des absences supérieures à 15 minutes** (pause déjeuner, réunions, etc.), j'utilise la veille prolongée pour arrêter l'ordinateur. Au démarrage, le bureau apparaît tel qu'il avait été laissé, avec les différents fichiers ouverts, les programmes en cours d'exécution, etc. Il ne me reste plus qu'à l'activer.

JE M'ABSENTE, J'ÉTEINS.



	Unité centrale	Écran
Appareil mis sous tension (h/j ouvré)	17,8 h/j	11,2 h/j
Utilisation réelle (h/j ouvré)	3 h/j	



Toutes les mises en veille possibles représentent un potentiel d'économie de 20 % par rapport à une mise en veille classique. Elles n'usent pas prématurément l'ordinateur conçu pour supporter plus de 40000 cycles d'interruption.

	Ordinateur de moins de 2 ans	Ordinateur de plus de 2 ans
Démarrage complet	45 secondes	90 secondes
Reprise après veille « basique »	8 secondes	12 secondes
Reprise après veille « prolongée »	15 secondes	20 secondes

• **Je mets mon ordinateur hors tension quand je pars le soir.**

Même complètement arrêté, un ordinateur consomme de l'électricité : en moyenne 117 kWh/an, soit 13 €/an. Autant le débrancher ! (Etude Enertech pour l'ADEME réalisée en 2005).



Éclairage

- Je place mon bureau de manière à profiter au maximum de l'éclairage naturel.
- J'éteins la lumière quand je m'absente plus de 5 minutes.
- Je ne cumule pas les sources de lumière artificielle, je choisis la plus adaptée à mon activité (plafonnier, lampe de bureau, etc.).
- J'utilise des ampoules basse consommation, elles consomment 5 fois moins d'électricité qu'une ampoule à incandescence et durent 10 fois plus longtemps.

Et aussi

- Je prends l'escalier plutôt que l'ascenseur.
- J'évite l'utilisation d'appareils à piles comme la calculatrice, mon ordinateur a cette fonctionnalité. Si elle est nécessaire, j'opte pour une calculatrice solaire.

ET POUR L'ENTREPRISE

- J'installe des ampoules basse consommation et des leds, ainsi que des détecteurs de mouvements dans les lieux de passage.
- Je privilégie les écrans plats LCD aux écrans cathodiques, ainsi que les ordinateurs portables qui consomment 10 fois moins que des ordinateurs fixes.

Consommation moyenne d'un ordinateur	avec écran cathodique 21 pouces	avec écran cathodique 17 pouces	avec écran plat 17 pouces	avec écran plat 15 pouces	Portable
kWh/an	306	170	102	59	53

- Je rationalise le parc d'imprimantes en optant pour des imprimantes multifonctions partagées, et équipées d'un système d'identification. J'installe une imprimante hors du bureau pour éviter les impressions inutiles.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Les appareils en réseau, au même titre que les ordinateurs individuels, doivent être éteints le soir et leurs alimentations électriques débranchées.
- La solution idéale est de brancher les appareils sur une multiprise à interrupteur, dans la limite de sa puissance. Ceci permet d'éteindre tous les appareils en même temps.

ÉVITONS 50 % DE NOS CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ EN CHOISSANT DES ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS.





Chauffage et climatisation

54 % de l'énergie consommée au bureau sert à se chauffer. Dans la majorité des cas, cette chaleur est produite par des énergies fossiles ou de l'électricité, dont les prix ne cessent d'augmenter.

En hiver

Eviter le gaspillage

- **Je baisse mon chauffage en partant le soir.**
- **J'ai trop chaud :** je coupe le chauffage avant d'ouvrir la fenêtre.
- **Je n'hésite pas à appeler le service technique** si je n'arrive pas à chauffer suffisamment, plutôt que d'installer un convecteur d'appoint.

L'aération nécessaire !

- **5 minutes suffisent :** je pense à couper le chauffage pendant ce laps de temps.
- **Je respecte la température conseillée :** 19 °C offre la meilleure sensation de confort. Ce réglage est très facile à obtenir avec un thermostat.

1 °C en moins, c'est 7 % d'économies immédiates.



- **Je règle mon robinet thermostatique en fonction des pièces :**
 - * - 7 °C : hors gel
 - 1 - 12 °C : hall / cage d'escalier
 - 3 - 19 °C : température de confort pour un bureau
 - 5 - 28 °C : réglage maximum



En été

Stopper les apports solaires

- **Je ferme les stores et les volets extérieurs.**
- **Je place mon bureau loin des parois vitrées** pour éviter les sensations d'inconfort.

Eviter la climatisation

- **J'aère au maximum** lorsqu'il fait frais.
- **Je préfère un ventilateur au plafond à une climatisation.** Aussi efficace et moins énergivore, il permet une circulation importante de l'air.



Si la climatisation est nécessaire, je respecte les conditions de réglage

- Je fais attention à ne pas dépasser 4 °C d'écart avec l'extérieur afin d'éviter les risques de chocs thermiques pour l'organisme,
- Je programme une température de consigne de 26 °C minimum.

ET POUR L'ENTREPRISE

- Je mets en place un système de régulation performant,
- J'informe le personnel de l'installation de ces outils, et de leur utilité.

EN ÉTÉ, J'AÈRE AUX HEURES FRAÎCHES, ET JE PENSE VENTILATEUR PLAFONNIER AU LIEU DE CLIMATISATION.





↳ Transports

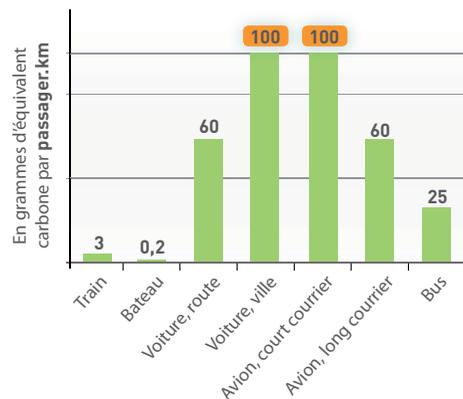
Chaque année, un français parcourt en moyenne 6 600 km pour se rendre sur son lieu de travail. Environ 80 % des français parcourent cette distance en voiture, ce qui représente 30 % des transports routiers nationaux. Le pétrole étant une ressource épuisable, chère et extrêmement polluante (très fortes émissions de CO₂), il devient prioritaire de réduire la consommation de carburant.

↳ Limiter l'usage de la voiture

- Je me déplace à pied ou en vélo dès que possible.
- Je favorise les transports en commun pour les plus grandes distances.
- Si je n'ai pas d'autres possibilités que la voiture, je me renseigne sur le **covoiturage** (avec mes collègues par exemple).

Il est maintenant très facile de planifier un trajet en transports en commun par internet, et de trouver des co-voitureurs.

↳ Emissions de gaz à effet de serre par mode motorisé



Sources : ADEME, INRETS, calculs personnels



Le bus émet deux fois moins de CO₂ que la voiture, par personne transportée. Un écart qui s'élève jusqu'à 30 fois moins avec le train. Et comme le vélo et la marche, ces moyens évitent les bouchons!

Rien ne sert de courir !

- Je roule à vitesse réduite.
- Je conduis de manière souple et avec attention afin d'anticiper les différentes étapes de mon trajet, et les actions des autres usagers.
- J'entretiens mon véhicule régulièrement : surveiller les niveaux ne prend que très peu de temps et assure un bon fonctionnement du moteur. Je contrôle la pression des pneus grâce aux bornes de certaines stations-service.
- Je n'abuse pas de la climatisation, et je la règle 4 °C maximum en dessous de la température extérieure.

↳ Consommation de carburant pour une distance de 100 km en fonction de la vitesse (en 5^{ème}) expérience réalisée avec une golf III TDI 90 CV



Sources : Gilles Brunot

- Une voiture consomme 60 % en plus les deux premiers kilomètres, soit environ 3,5 litres aux 100 km.
- Une conduite agressive en ville augmente la consommation de 40 %, soit environ 2 litres aux 100 km.
- Sur une année, l'usage de la climatisation entraîne une surconsommation de 5 % de carburant.



limiter les déplacements

- **J'utilise les outils de travail à distance :** téléphone, visioconférence, etc.

Les systèmes de visioconférences ou de réunions téléphoniques permettent de partager instantanément à plusieurs des documents ou arguments.

- **Je choisis un lieu de réunion** qui tient compte de la provenance de tous les participants et de son accessibilité par les transports en commun.
- **J'optimise le télétravail**, si mon métier et mon entreprise le permettent.

**VISIOCONFÉRENCE,
AUDIO CONFÉRENCE,
J'OPTIMISE MON TEMPS.**



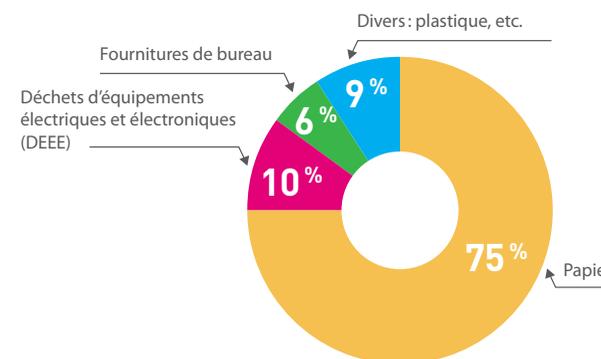
ET POUR L'ENTREPRISE

- Je prends des abonnements aux transports en commun pour mes employés. Je diminue ainsi le remboursement des frais kilométriques et la fatigue liée aux déplacements.
- Je mets en place un tableau de covoiturage pour faciliter la mise en relation de personnes du même secteur.
- Je propose des stages d'éco-conduite aux salariés.

Les déchets

Les français produisent toujours plus de déchets. Le retraitement d'une grande partie de matériaux tels que papier, verre, plastique, représente un coût pour la société et l'environnement.

Production de déchets par employé et par an



Trier c'est préserver !

- **Je trie les papiers et ne jette dans une poubelle spécifique que ceux qui ne peuvent pas être réutilisés.**

Pour assurer un bon recyclage du papier, il faut éviter de le plier, le froisser, le déchirer ou le souiller.

- **Je mets mes déchets dans les poubelles appropriées** (cartons, plastique, verre,...).

Je veille aux cartouches d'encre vides qui peuvent être remplies à nouveau, et remises en vente avec les mêmes performances que des neuves.

- **Je jette les piles dans les bacs prévus à cet effet.** Une pile jetée dans la nature pollue 1 m³ de terre et 1 000 m³ d'eau pendant 50 ans.

Consommer intelligent

- **J'utilise des Cd-roms réinscriptibles.**
- **J'apporte ma tasse personnelle**, au lieu d'utiliser un gobelet en plastique à chaque boisson.



▶ ET POUR L'ENTREPRISE

- Je mets à disposition des bacs auprès des imprimantes et photocopieurs collectifs pour récupérer les feuilles réutilisables en feuilles de brouillon. Je prévois d'autres bacs pour la récolte des autres déchets que sont le carton, le plastique, le verre, etc.
- Je veille à ce qu'ils soient évacués vers des entreprises de recyclage adéquates.
- Je mets à disposition des fournitures de bureau à usages multiples (de plus en plus de stylos sont rechargeables), et peu nocives pour l'environnement (plastiques biodégradables, etc.).
- Je revends les vieux ordinateurs à des associations qui les réhabilitent.
- Je mets à disposition du personnel de la vaisselle réutilisable : couverts, tasses, verres, etc.
- Je mets en place un composteur.

▶ L'eau

Un employé de bureau a une consommation d'eau annuelle proche des 5 m³*. La majorité de cette eau est consacrée aux toilettes, d'où l'intérêt de réduire le volume d'eau utilisé par les chasses d'eau.

Prendre de bonnes habitudes

- **J'utilise correctement la double chasse** s'il y en a une.
- **Je ferme le robinet pendant que je me savonne les mains.**
- **Je me lave les mains à l'eau froide :** 1 l d'eau chaude coûte 2 à 3 fois plus chère qu'1 l d'eau froide selon l'énergie utilisée pour la chauffer.

Uigilance !

- Je signale les fuites que je détecte :**
- Un robinet qui goutte peut débiter de 5 à 90 m³/an, soit 15 à 270 €!
 - Une chasse d'eau qui fuit représente entre 30 et 250 m³/an, soit 90 à 750 €!

JE FERME LE ROBINET LORSQUE JE ME SAVONNE LES MAINS.



▶ ET POUR L'ENTREPRISE

- Je contrôle et entretiens régulièrement les installations de plomberie pour éviter les fuites et les canalisations obstruées.
- Je vérifie la pression de l'installation d'eau : trop importante, elle détériore les robinetteries et augmente le débit, et la consommation.
- J'installe des équipements économes :
 - Robinets et essuie-mains.
 - Plaquettes qui réduisent de 3 à 4 l le volume d'eau utilisé par chasse.
 - Chasse d'eau double débit.
 - Réducteurs de débits sur les robinets.

La mise en place d'équipements performants peut entraîner jusqu'à 20 % d'économie.*
*D'après une étude menée en 2009 par le Bureau Veritas.



Le choix des produits

L'achat du matériel est une étape clé qui conditionne les consommations de l'entreprise, et son empreinte globale. Pour faire le bon choix, voici les outils les plus répandus :

Étiquette Énergie

La plupart des appareils électroménagers et les ampoules électriques ont une étiquette énergie.

Elle informe sur :

- la consommation électrique,
 - les performances de l'appareil présent.
- Exemple : sur l'étiquette d'une ampoule figure le flux lumineux (émission de lumière en lumen), la puissance absorbée en Watt, et la durée de vie en heures.

Elle a pour but d'aider le consommateur à choisir entre différents modèles, en tenant compte de tous les critères importants.

L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE, LE BON RÉFLEXE AU MOMENT DE L'ACHAT.



Fournitures

Les écolabels distinguent des produits et services plus respectueux de l'environnement tout au long de leur cycle de vie, et garantissent leur aptitude à l'usage prescrit.

• L'écolabel européen



Il est délivré à une gamme de produits très large (papier, produits d'entretiens, etc.), il garantit un cycle de vie écologique du produit, de l'extraction des matériaux nécessaires à sa fabrication, jusqu'à son recyclage.

• NF environnement



Certification écologique officielle française. À performances d'usage égales, la marque NF Environnement distingue les produits dont l'impact sur l'environnement est réduit.

Papier

• Les différents labels prennent en compte de multiples critères

	FSC: Forest Stewardship Council (Conseil de Soutien de la Forêt)
	PEFC: Program for the Endorsement of Forest Certification schemes (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières)
	APUR: Association des Producteurs et Utilisateurs de Papier Recyclé
	Papier recyclé
	Ruban de Möbius
	Der Blaue Engel (L'Ange Bleu)
	The Nordic Swan (Le Cygne blanc)

La priorité est l'utilisation de papier recyclé.

Informatique

• Energy star



Ce label américain est apposé sur des produits tels qu'ordinateurs, écrans, imprimantes, fax, etc. équipés de systèmes permettant leur mise

en veille automatique après une durée prééglée d'inutilisation. Il impose la présence de deux modes de veille sur les ordinateurs : la veille classique et la veille prolongée.

Un appareil labellisé Energy star permet une économie de 8 à 80 €/an.

• EPEAT



Ce label évalue la performance environnementale des équipements sur 51 critères couvrant l'ensemble du cycle

de vie du produit. Il inclut la norme Energy Star.

• TCO



D'origine suédoise, il garantit que le matériel informatique a suivi un processus

de fabrication respectant certains critères environnementaux, et des critères sanitaires et de confort pour l'utilisateur.

Un ordinateur portable doit pouvoir, entre autres choses, être raccordé à un écran, un clavier et une souris afin d'éloigner l'écran de l'utilisateur et de protéger sa vue.

• Ordi 2.0

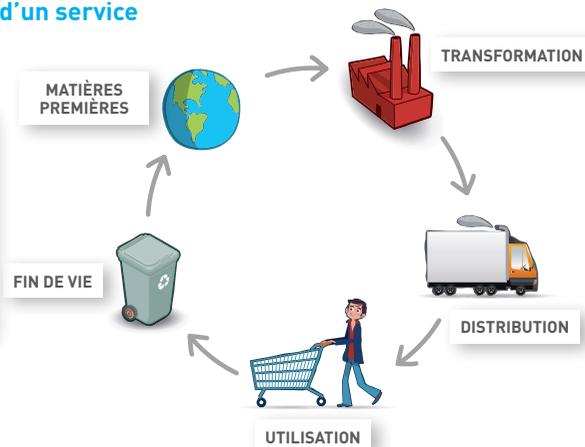


Lancé par le gouvernement, le programme Ordi 2.0 vise à encourager

le reconditionnement tout en favorisant l'insertion sociale.

↳ Cycle de vie d'un bien ou d'un service

Choisir un produit selon son origine, son mode de fabrication, l'utiliser correctement et permettre sa valorisation ou son traitement après usage, sont autant de clés pour préserver la planète.



↳ Les événements

L'organisation de réunions, colloques, repas de travail, pots de départ, est souvent consommatrice d'importantes quantités de biens et services. Choisissez les solutions les plus respectueuses de l'environnement.

Inviter sans gaspiller !

- **J'envoie les invitations par mail** en intégrant la mention : « Économisez de l'encre et du papier : n'imprimez ce message que si nécessaire ».
- **Je demande une réponse par mail ou par téléphone.**

Lors de l'événement

- **Je prévois des badges réutilisables en cas de besoin.** L'idéal est de distribuer à chaque participant un petit support en plastique en lui demandant d'y insérer une carte de visite. Ne pas oublier de récupérer les supports à la fin de la réunion afin de les réutiliser aux suivantes.
- **J'envoie les documents utiles par mail une semaine avant la réunion** et je demande aux participants de n'imprimer que ce qu'ils jugent nécessaire. Cela permet à chacun d'avoir le temps de les étudier.
- **J'utilise un vidéo projecteur ou un rétroprojecteur pour une présentation,** au lieu d'imprimer un exemplaire par participant.
- **Je prévois des verres et des tasses réutilisables,** et je sers des carafes d'eau du robinet à la place des bouteilles.
- **J'organise un repas composé de produits locaux,** servi avec de la vaisselle réutilisable. J'étudie la possibilité de louer cette vaisselle à un professionnel avant d'acheter.



↳ ET POUR L'ENTREPRISE

J'équipe les salles de réunion du matériel nécessaire : vidéo projecteur, micro, tri sélectif, etc.



➤ Info Ecowatt

La démarche EcoWatt a été initiée le 12 novembre 2008 par RTE, Réseau de Transport d'Électricité, en partenariat avec la préfecture de Région Bretagne et les services de l'État, le Conseil régional de Bretagne, Electricité Réseau Distribution de France (ERDF) et la Direction régionale Bretagne de l'ADEME.

Une démarche interactive :

www.ecowatt-bretagne.fr

Elle vise à sensibiliser la population bretonne aux problématiques d'alimentation électrique du territoire et au risque de coupure d'électricité. La démarche Ecowatt incite à pratiquer les bons gestes d'économie d'énergie pour une grande maîtrise de la consommation d'électricité.

Cette opération, novatrice et originale, s'articule autour d'une campagne de communication interactive et pédagogique. Elle repose sur le site www.ouest-ecowatt.com, qui déclenche des « alertes », dans l'esprit des journées vertes, orange ou rouge de Bison Futé, à destination des consommateurs qui se sont inscrits.



La démarche EcoWatt s'inscrit dans le cadre du pacte électrique breton. Elle fait partie des actions de Maîtrise de la Demande en Energie mises en œuvre pour répondre aux problématiques spécifiques de pointes de consommation.

Ce dispositif est donc basé sur la mobilisation citoyenne et l'utilisation des moyens modernes de transmissions rapides pour l'envoi des alertes (mails, SMS, FaceBook, Twitter, etc.).

L'objectif à terme est de transformer les gestes d'économies en habitudes appliquées toute l'année, et pas seulement lors des périodes de pics de consommation, et de les accompagner par l'utilisation de matériels efficaces.



Collectivités, entreprises, associations, peuvent signer la charte d'engagement EcoWatt Bretagne et ainsi s'engager concrètement à limiter la consommation d'électricité en cas d'alerte EcoWatt et à relayer l'information à l'ensemble de leurs salariés.

➤ Des Espaces Info-Energie pour vous informer

Des spécialistes à votre service Qui sont ces conseillers ?

- **Pour trouver des solutions concrètes** de maîtrise des consommations d'énergie (isolation, chauffage, éclairage, équipement, RT 2012...).
- **Pour vous aider à recourir aux énergies renouvelables :** solaire, bois, éolien...
- **Pour évaluer les consommations énergétiques dans l'habitat,** en fonction de différents critères (bâti, chauffage, équipements électriques, usages ...).
- **Pour concrétiser votre projet** avec tous les outils en main : de la solution technique aux aides financières.

Les conseillers sont des spécialistes des questions de l'énergie dans l'habitat, formés spécifiquement et régulièrement aux problématiques thermiques et climatiques. Ils renseignent également sur les dispositifs d'accompagnement financiers : crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro, aides locales...

Animer et informer

Les conseillers organisent ou participent à de nombreux événements sur le territoire breton : salons, foires, expositions, conférences, visites d'installation...

Le programme actualisé des animations est en ligne sur le site régional des EIE www.bretagne-energie.fr.

Signataires d'une charte avec l'ADEME, ils s'engagent à assurer un conseil gratuit, objectif, neutre et de qualité.





Un conseiller près de chez vous



Retrouvez les coordonnées complètes sur le site www.bretagne-energie.fr

■ ALE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC
SAINT-BRIEUC
info-energie@ale-saint-brieuc.org

■ PAYS DE TREGOR GOELO
LANNION
infoenergie@paystregorgoelo.com

■ PAYS DU CENTRE BRETAGNE
LOUDEAC
infoenergie@pays-pontivy.fr

■ PAYS DE DINAN
DINAN
infoenergie@pays-de-dinan.org

■ ALECOB
CARHAIX
alecob@wanadoo.fr

■ ENER'GENCE
BREST
info.energie@energence.net

■ QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT
QUIMPER
infoenergie@quimper-cornouaille-developpement.fr

■ HEOL
MORLAIX
contact@heol-energies.org

■ ALEC DU PAYS DE RENNES
RENNES
infoenergie@alec-rennes.org

■ PAYS DE SAINT MALO
SAINT-MALO
infoenergie@pays-stmalo.fr

■ PAYS DE FOUGÈRES
FOUGÈRES
infoenergie@pays-fougeres.org

■ PAYS DE VITRÉ, PORTE DE BRETAGNE
VITRÉ
infoenergie@paysdevitre.org

■ PAYS DE REDON BRETAGNE SUD
REDON
eie@pays-redon.fr

■ ALOEN
LORIENT
infoenergie@aloen.fr

■ PAYS DE VANNES
VANNES
infoenergie@pays-vannes.fr

■ PAYS D'AURAY
AURAY
info.energie@auray-quiberon.fr

■ PAYS DE PONTIVY
PONTIVY
infoenergie@pays-pontivy.fr

■ PAYS DE PLOERMEL, CŒUR DE BRETAGNE
PLOERMEL
eie@paysdeploermel-coeurdebretagne.fr

■ PAYS DE GUINGAMP
GUINGAMP
infoenergie@paystregorgoelo.com

Dans le cadre du Contrat de projets État - Région, l'État, l'ADEME

En Bretagne, l'État, l'ADEME et le Conseil régional soutiennent le réseau des Espaces **INFO → ÉNERGIE**, service gratuit de proximité. Les particuliers y trouvent informations et conseils gratuits, neutres et objectifs sur l'efficacité énergétique de leur habitation, les énergies renouvelables et le changement climatique. Les informations et/ou conseils fournis sont indicatifs, non exhaustifs et à partir des seuls éléments présentés/demandés par le public. Le choix et la mise en œuvre des solutions découlant des informations et/ou des conseils présentés par un Conseiller **INFO → ÉNERGIE** relèvent de la seule responsabilité du public. La responsabilité du Conseiller **INFO → ÉNERGIE** et de la structure accueillant l'Espace **INFO → ÉNERGIE** ne pourra en aucun cas être recherchée.

En Bretagne, des conseils neutres, objectifs et gratuits

0805 203 205
NUMERO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

www.bretagne-energie.fr

